



*Ce manifeste a été adopté par le 8^o Congrès National du PSU (Toulouse, 9, 10 et 11 décembre 1972)
Tema-éditions, collection Tema-action, 1973*

CHAPITRE 3

VERS QUELLE SOCIÉTÉ ?

Préciser le projet socialiste, c'est moins dessiner un modèle complet et cohérent de société future que déterminer quelques grandes orientations qui serviront de guide aux forces socialistes lors de chacun des grands choix qui se présenteront à elles dans la période qui suivra la prise du pouvoir.

Une telle prise de pouvoir suppose les étapes suivantes :

1) L'existence d'une force politique révolutionnaire organisée, liée aux masses. Son développement est dialectiquement lié à son travail incessant d'explication favorisant une prise de conscience politique dans les luttes et dans toutes les situations.

2) Une crise du capitalisme et un détonateur à la naissance d'un mouvement populaire majoritaire. Ce détonateur peut être, soit une grève générale (type mai 68), soit un succès électoral de la gauche (type juin 36) allant de pair avec une conscience de classe claire dans de larges couches de travailleurs. La montée des luttes et le mouvement de masse favoriseront cette prise de conscience.

3) L'unification des différentes luttes et des mots d'ordre par l'organisation révolutionnaire, c'est simultanément et dès le début qu'il faudra mettre en place des contre-pouvoirs à la base (qui s'opposeront au pouvoir bourgeois) sur les lieux de production, de distribution, dans les quartiers, etc. et assurer la transformation effective des rapports de production.

4) La ratification immédiate de ces contre-pouvoirs par des élections d'un type nouveau qui

— assurent la légitimité de ces contre-pouvoirs et améliorent donc la position du mouvement populaire, face à la réaction violente de la bourgeoisie,

— empêchent la confiscation du pouvoir par les forces de tendance bureaucratique et anti-démocratique,

— permettent la mise en place d'un gouvernement provisoire appuyé sur le mouvement populaire car issu de ce mouvement lui-même. Ce gouvernement a pour but d'accentuer la lutte des classes à tous les niveaux de l'appareil d'Etat bourgeois et d'assurer son renversement et son remplacement par un Etat des travailleurs.

5) Toutefois, malgré cette ratification et malgré la tradition démocratique en France, on ne peut pas imaginer que la bourgeoisie se laisse déposséder sans réaction violente. En conséquence, on ne peut pas créer des contre-pouvoirs sans s'organiser pour défendre ces acquis contre les capitalistes et leurs

bandes armées. La violence sera voulue par la bourgeoisie, ce sera au mouvement populaire majoritaire de s'organiser pour se défendre.

Il n'est pas nécessaire de décrire avec précision les conditions exactes de la prise du pouvoir. Nul n'est prophète... Nous savons seulement qu'elle dépend de la mobilisation des travailleurs et de leur niveau de conscience. Aujourd'hui, de fait, la volonté d'auto-gestion exprime le projet politique de la classe ouvrière en lutte. C'est pourquoi elle a une valeur révolutionnaire, malgré toutes les ambiguïtés liées au vocable. Elle n'exprime pas seulement la révolte profonde des travailleurs face à l'organisation capitaliste de la société, mais aussi un projet capable d'assurer la construction d'une démocratie des travailleurs. Elle manifeste la conviction que l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes et que, pour assurer cette libération, ils doivent prendre en mains l'organisation sociale, aussi bien à travers le pouvoir d'Etat que dans d'autres formes de pouvoir. Il ne leur suffira pas en effet d'occuper l'Etat modelé par la bourgeoisie en fonction de ses intérêts pour changer la société : il faut le briser. Il ne leur suffira pas de déléguer le pouvoir à des organisations dites socialistes : ils doivent l'exercer. S'ils ne commandent plus eux-mêmes, ils le savent bien, l'Etat des travailleurs dégénère : il n'est plus alors un instrument de lutte contre les anciennes classes exploiteuses, mais un instrument d'oppression des travailleurs eux-mêmes, arrivant même à contredire les luttes de la classe ouvrière comme en Tchécoslovaquie ou les démocraties dites populaires.

Le projet politique de la classe ouvrière n'est

jamais totalement achevé. Il est néanmoins possible d'en définir, à partir de l'expérience des luttes d'aujourd'hui, quelques grandes lignes.

Comme dans toute société, ces grandes orientations doivent régir les rapports entre les hommes au niveau économique, au niveau politique et au niveau des comportements collectifs des habitudes de vie et de la culture, qu'on appellera faute de mieux le niveau idéologique.

PRODUIRE POURQUOI ?

Le capitalisme, on l'a vu, répond très mal à cette question. L'orientation systématique de la production vers les objets les plus porteurs de gros profits plutôt que vers les besoins réels de la collectivité, le gaspillage, le prélèvement sans mesure sur des ressources naturelles limitées, la destruction de l'environnement, la pollution, la laideur du cadre de vie, tout cela témoigne d'une économie folle, où un petit nombre de grandes sociétés poursuivent dans l'anarchie la plus totale des objectifs de profit qui leur sont propres, sans aucun rapport avec les perspectives d'ensemble et les besoins réels de la communauté internationale.

Des questions essentielles sont aujourd'hui posées à cet égard. Pour le Parti Socialiste Unifié, l'identité des réponses données à ces questions par le patronat et par le Parti Communiste Français est inadmissible, comme est inadmissible le silence total du Parti Socialiste et du Programme commun. De fait, la politique de développement de l'Union Soviétique ne diffère pas de celle du capitalisme en ce qui concerne

le prélèvement incontrôlé sur les ressources naturelles, la pollution, et surtout la priorité donnée à un modèle de consommation purement acquisitif, purement quantitatif. Le socialisme, jusqu'à présent, partout où il a pris le pouvoir, a consolidé le modèle de consommation de la société capitaliste plutôt qu'il ne l'a mis en cause. C'est ce modèle même qui est en question aujourd'hui.

Pour toutes ces raisons, un pouvoir populaire agissant sous le contrôle des forces ouvrières orientera son action dans cinq directions :

La première concerne la division sociale du travail

a) Le capitalisme a poussé à son maximum la coupure entre travail manuel et travail intellectuel, entre villes et campagnes, entre industrie et services. Les inégalités dans la durée du travail en sont un des signes. Partout « l'organisation scientifique du travail » (sic), de quelque nom qu'on l'affuble, pousse à l'émiettement des tâches, à la réduction du travail en un ensemble d'actes répétitifs, la conception et la synthèse se faisant ailleurs. Le métier disparaît qui, à travers la maîtrise de la matière et la qualité du savoir-faire, apportait à chacun une fonction véritable dans la société, un sens à la vie collective, et finalement l'accès à une découverte partielle du monde. Les OS dont le nombre augmente, le savent bien, mais aussi les ouvriers plus qualifiés qui se trouvent de plus en plus éloignés du produit fini auxquels ils collaboreront. Les cadres voient également leurs tâches systématiquement émiettées, pour permettre un contrôle

de plus en plus offensif : la gestion budgétaire par objectifs se ramène au chronométrage des cadres et techniciens.

Le capitalisme sent d'ailleurs fort bien qu'il est allé trop loin. L'intérêt pour les sciences du travail ou les techniques de l'enrichissement du travail, en est un signe révélateur. Mais le capitalisme n'ira pas jusqu'à mettre en cause ce qui est pour lui l'essentiel, c'est-à-dire l'intensification des contrôles qu'il peut exercer sur l'activité économique à travers ses multiples divisions. C'est là qu'un pouvoir socialiste doit porter l'attaque.

b) Les conseils de travailleurs, organes de l'auto-gestion, donneront à cet effort de réduction de la division sociale du travail une priorité de premier rang. Par leur composition même (unissant des catégories diverses, des OS aux cadres), ils peuvent jouer un rôle essentiel : ils seront le creuset de l'unité ouvrière et serviront à la recomposition des tâches.

c) Des initiatives centrales seront nécessaires pour appuyer cette action. Il faudra :

— organiser la production de manière que chacun suive, connaisse et maîtrise les mouvements du produit ;

— recomposer les métiers, dessiner les machines en fonction de l'intérêt que présentera leur conduite plutôt qu'en fonction de leur automaticité ;

— assurer la rotation des fonctions ;

— décentraliser l'initiative aussi loin que possible ;

— rapprocher partout la gestion de la production ;

— aménager le territoire de manière à assurer la plus grande diversité possible de fonctions et d'emplois dans chaque région ;

L'industrie doit trouver sa situation géographique en fonction des besoins de la population et non de ceux de la rentabilisation maximum.

— établir les moyens d'une formation permanente qui permette à chacun d'acquérir continuellement de nouvelles compétences ;

— donner à chaque groupe de travailleurs productifs, à chaque unité économique la responsabilité complète de ses relations avec les cellules économiques situées en amont et en aval de son produit ;

— développer la recherche scientifique consacrée au travail, en fonction des objectifs précédents.

d) L'habitat, les moyens de transport et même le type de loisirs proposés devront jouer leur rôle pour réduire la coupure ville/campagne et la coupure travail manuel/travail intellectuel. Elle disparaîtra plus facilement dans la production si elle s'efface peu à peu dans les relations sociales. Le changement des idées et des valeurs fera accepter une autre répartition des tâches.

La seconde direction porte sur les différentes formes d'iné-galités et notamment la hiérarchie des salaires et des revenus

Une action conjointe devra s'établir entre l'Etat central et les collectifs de travailleurs dans toutes les cellules de l'organisation économique pour renverser les fondements de l'inégalité sociale. Dès l'origine de l'expérience socialiste il faudra :

a) Ramener la hiérarchie des salaires à la simple prise en compte des degrés réels de qualification en distinguant un salaire de besoins, indexé, et un salaire de qualification dont l'évolution sera moins rapide. Cette hiérarchie sera atténuée par la restructuration des postes de travail au sein de l'entreprise, et tendra à disparaître au cours de la période de transition grâce à la lutte contre la division sociale du travail.

b) introduire une plus grande égalité entre les revenus : création d'un impôt sur le capital pour tarir toutes sources de revenus ne provenant pas du travail ; suppression de la transmission de la propriété économique par l'héritage ;

c) engager une restructuration des revenus : la part salariale doit être étendue afin d'aboutir à une redistribution équitable selon le critère : « à chacun selon son travail ».

Il est clair que ces objectifs seront d'autant moins difficiles à atteindre que la production s'accroîtra. Dans notre société, le système hiérarchique aboutit

à une course insensée vers une promotion illusoire : on compense ainsi — par l'accroissement de la masse monétaire, la recherche d'une rentabilité plus grande ou l'investissement capitaliste de nouveaux secteurs — la baisse tendancielle du taux de profit. Loin d'aboutir à un freinage économique, la lutte contre le système hiérarchique peut aboutir à un élargissement des besoins, à la manifestation de nouvelles aspirations capables de relancer le développement des forces productives.

La troisième direction concerne ce que certains appellent le modèle de consommation, d'autres les valeurs marchandes

Par tous les moyens et au mépris de la dignité même de la vie collective, la bourgeoisie a imposé le droit de faire fortune. Une certaine presse nous a habitués à l'image de ces « grandes fortunes » que l'on amasserait par la vertu de quelque « talisman ». Elles ne sont bien sûr que le produit d'une exploitation toujours plus grande des travailleurs. Mais il y a plus grave encore : toute notre vie est soumise à l'argent, chacun se fait le complice de sa propre exploitation. La domination de l'argent est évidente dans bien des aspects de la vie quotidienne : alimentation, habillement, qualité du logement. Elle est plus redoutable encore, parce que moins évidente, dans les domaines qui régissent durablement le destin de chacun. La préservation de la santé, l'accès à un enseignement complet relèvent du contrôle de l'argent. La configuration, la laideur ou la beauté de nos villes, la légis-

lation du mariage, de la famille, du divorce et de la tutelle, la production culturelle (films, disques notamment) tout cela est régi par l'appétit de profit et la volonté de préserver le développement des fortunes.

S'il y a une victoire socialiste, c'est que le rapport des forces a évolué de telle façon qu'il est possible de briser les sources principales de la puissance de la bourgeoisie. Il faut donc s'attaquer au pouvoir des sociétés multinationales, des banques, des grands moyens d'information. Mais il faut s'attaquer en même temps aux habitudes, aux comportements qui manifestent le primat de l'argent et des valeurs marchandes sur l'intégralité de la vie en société. L'intervention devra porter notamment sur les points suivants :

a) l'arrêt du gâchis capitaliste : il faudra réduire l'opposition entre production de masse et production de qualité et réduire les prélèvements sur les ressources naturelles rares et vitales. Par exemple, en ce qui concerne la définition et la nature des objets industriels, ils doivent être aussi solides et durables que possible, ce qui soulagera les budgets familiaux de la hantise du renouvellement constant de la garde-robe ou des accessoires ménagers. Il faudra interdire la publicité mensongère artificiellement ou trop habilement contraignante : l'information commerciale doit se contenter de présenter les objets nouveaux et leurs caractéristiques ;

b) le champ des gratuités réelles : la gratuité complète doit s'étendre très rapidement à la totalité de l'enseignement et de la formation permanente, la santé, les transports en commun, la justice. Elle doit

progressivement s'élargir à la satisfaction de l'ensemble des besoins sociaux.

La mise en cause des valeurs marchandes ne sera réellement possible que si de nouvelles valeurs viennent les remplacer dans les relations entre les hommes : l'exercice de l'autogestion peut contribuer à les forger.

c) le droit des personnes : il faut faire disparaître toutes les règles juridiques qui visent en fait à préserver la transmission et le maintien de la fortune, qu'il s'agisse du droit du mariage, du divorce, de l'enfance ou du droit du travail ou de toute forme de droit collectif.

La période de transition ne conduira effectivement au socialisme que si l'ensemble des comportements individuels dans la société est de moins en moins orienté vers la recherche de l'argent et de la puissance, de plus en plus vers l'épanouissement, la création individuelle ou collective, la puissance esthétique et culturelle, l'élargissement de la découverte du monde à travers la connaissance des hommes, des langages et des cultures qui s'y expriment.

La quatrième direction intéresse la recherche scientifique

Les questions ouvertes aujourd'hui appellent des réponses scientifiquement fondées. La transition vers le socialisme en posera bien d'autres, avec la même exigence. Deux exemples peuvent le montrer :

a) la pollution et l'environnement ont suscité un

intérêt soudain ; il peut s'agir d'une mode passagère, cachant à la fois la stratégie commerciale de firmes prêtes à faire du profit grâce à la lutte anti-pollution, et de la défense idéologique du capitalisme, trouvant là utile la diversion aux questions plus cuisantes que posent l'inégalité du développement mondial et la forme militaire de l'impérialisme en Asie, en Afrique et en Amérique Latine.

Néanmoins, il est vrai que l'industrialisation a des effets destructeurs qui lui sont inhérents. Pour les éliminer, il faut agir sur le mode d'industrialisation lui-même (lieux d'implantation, produits employés, type de matières premières, réutilisation des déchets, etc.). Il faut appliquer la connaissance scientifique à tous les phénomènes de « dénaturation » ou de « socialisation de la nature » ;

b) le travail humain reste un parent pauvre parmi les sujets de recherche. Comme on l'a vu plus haut, il doit devenir un des principaux objets d'étude dans une société qui s'efforce à l'autogestion.

Les objectifs fondamentaux de la recherche doivent être définis par les instances politiques. L'ensemble des travailleurs qui concourent à la recherche, ouvriers, techniciens, chercheurs, pourront en proposer des orientations et contrôleront les conditions de réalisation de cette recherche.

La cinquième direction concerne les objectifs internationaux

Une société en transition vers le socialisme doit

définir ses objectifs économiques à l'échelle internationale. En s'enfermant dans l'hexagone, le socialisme se condamnerait lui-même : il doit recevoir l'appui de tous ceux qui, dans le monde, luttent pour se libérer de l'exploitation capitaliste.

Il faut lutter contre l'inégalité du développement à l'échelle internationale : la solidarité avec les pays du Tiers-Monde implique le refus d'entrer dans le processus impérialiste (prix des matières premières, nature des échanges, implantation d'entreprises liées aux intérêts du pays d'origine, etc.). Des accords préférentiels peuvent être établis avec certains pays, au bénéfice des uns et des autres, afin d'harmoniser les formes du développement et de favoriser les tentatives de passage au socialisme. Bien entendu ces mesures de solidarité économique au bénéfice de pays en voie de développement vont de pair avec une aide pratique aux forces révolutionnaires en lutte dans ces mêmes pays.

De nouveaux équilibres doivent être recherchés : la base européenne ne suffit pas, c'est à l'échelle mondiale qu'il faut tenter d'accroître les contradictions entre les grands impérialismes. Le repli sur l'Europe serait aussi dangereux à terme que le repli sur l'hexagone. Pour réaliser l'Europe des travailleurs, il faut se rapporter aux mouvements sociaux qui, dans le monde, font trembler l'édifice capitaliste.

Les conditions des échanges avec les pays qui s'affrontent à l'impérialisme doivent être fondées sur des options politiques définies en commun et donnant aux travailleurs de ces pays les moyens de s'acheminer vers le type de développement qu'ils auront eux-mêmes choisi.

Sur le plan européen, le pouvoir socialiste doit prolonger les luttes des travailleurs et traduire leurs aspirations communes en projets politiques (qui s'appuient sur le sentiment d'une communauté entre les travailleurs d'Europe) pour remettre en cause les mécanismes capitalistes qui sont à la base du traité de Rome.

Durant ce processus, le combat révolutionnaire aura fait sauter les deux principaux verrous du pouvoir de la bureaucratie : ils concernent *la propriété* et *le mode de décision* ; ils sont inséparables.

Sans l'autogestion, la collectivisation des moyens de production n'entraîne pas nécessairement la maîtrise des finalités et de l'organisation du travail productif par les travailleurs eux-mêmes.

Sans l'abolition de la propriété privée des moyens de production, les discours sur la gestion démocratique ne s'écartent guère du plan français actuel où l'on fait parler beaucoup de monde sur les besoins et leur satisfaction, mais où les décisions sont prises ailleurs.

La collectivisation des moyens de production est une condition nécessaire de la construction du socialisme, en précisant :

— que de manière générale la nationalisation est le résultat d'une lutte des travailleurs par laquelle à la fois ils redonnent à la collectivité ses moyens de production et reconquièrent la disposition de leur force de travail. Elle implique donc une élévation du niveau de conscience et du niveau général des luttes ;

— que pour la réaliser, il faut que le gouvernement

mis en place par les travailleurs eux-mêmes, dispose de puissants moyens de contrôle économique et financier, qu'il obtiendra par des nationalisations prioritaires : ensemble du capital financier — trusts les plus rentables — monopole du commerce extérieur — ensemble des entreprises assurant de fait un service public.

L'AUTOGESTION, BASE DU POUVOIR DES TRA-VAILLEURS (1)

Le sens de l'autogestion

Pour beaucoup de travailleurs, la réponse aux aspirations vécues quotidiennement est contenue dans le mot d'autogestion : rompre avec l'organisation capitaliste du travail où la machine détermine les cadences et le geste de l'homme, retrouver son identité et maîtriser sa vie, n'être pas un objet que la société façonne, conditionne, rejette si nécessaire. Cela explique la résurgence des thèmes anarcho-syndicalistes et parfois utopistes, comme la conception d'un monde autogestionnaire naissant sans conflit ni lutte contre l'organisation capitaliste, et faisant l'économie d'un affrontement avec l'Etat capitaliste.

1. Sur les problèmes posés par la nature des relations entre les conseils des travailleurs et le pouvoir central, le débat se poursuit à l'intérieur du parti, à partir des contributions présentées devant le VIII^e Congrès.

L'autogestion est aussi l'affirmation qu'il est possible de concevoir une organisation autre que celle du gâchis capitaliste. Ce gâchis se mesure à travers :

— la déqualification croissante des tâches ;

— le détournement de la recherche, portant non pas sur l'organisation de la production, mais sur le produit lui-même afin d'élargir au maximum la capacité d'absorption du marché ;

— le maintien d'une véritable armée de réserve du capital (chômeurs), et le développement d'une armée de manœuvres (travailleurs intérimaires, contrats à temps limité, femmes, jeunes, etc.).

Il s'agit de libérer le développement des forces productives en le soumettant à des fins qui ne soient plus ni celles du profit, ni celles de l'accumulation, même d'un capitalisme d'Etat qui se baptiserait socialisme.

En partant de cette analyse, une des déviations les plus dangereuses consiste à ne faire de l'autogestion qu'une organisation plus rationnelle des rapports de production, cette organisation pouvant à la limite se confondre avec les propositions d'un capitalisme avancé (participation, organisation par élargissement des tâches) qui découvre depuis quelques années, qu'il a intérêt à faire gérer ses difficultés par les travailleurs eux-mêmes.

Or, il ne s'agit pas de socialiser la richesse, ou celle qui peut apparaître comme telle, mais de ramener la production au rang qu'elle n'aurait jamais dû

quitter, celui d'un des moyens parmi d'autres d'assurer le mieux vivre et l'épanouissement des hommes.

Ainsi, plus que la description minutieuse d'une organisation à venir, il est nécessaire de définir les conditions générales de son établissement et de faire la liaison avec le mot d'ordre du contrôle ouvrier qui, en même temps qu'il sape l'organisation capitaliste, crée les conditions de l'apprentissage de la démocratie ouvrière et prépare les formes naissantes de l'autogestion.

L'autogestion n'est possible qu'après la prise du pouvoir par les travailleurs et le renversement de l'Etat capitaliste. L'objectif prioritaire est l'appropriation collective des moyens de production et aussi de distribution. Cela se fera pour de nombreuses entreprises par une nationalisation nécessitée soit par la taille de l'entreprise, soit par l'importance et la nature de sa production. Cela ne résout aucun des problèmes fondamentaux que posent les travailleurs, mais permet de créer les conditions d'un bouleversement possible de l'organisation des rapports de production et des rapports sociaux.

La mise en place de l'autogestion implique, durant la période confuse, difficile, qui suit immédiatement la prise du pouvoir :

— une volonté de l'Etat d'en prévoir le développement, aussi bien par des dispositions légales (rôle des conseils ouvriers et communaux) et les orientations du plan que par une remise en cause totale des conceptions bourgeoises de la formation et de l'information ;

— une volonté des travailleurs d'organiser directement les formes du pouvoir ouvrier et de contrôler certaines activités essentielles de l'entreprise (embauche, licenciement, organisation du travail, diminution du temps de travail pour les tâches les plus pénibles, formation permanente, etc.).

L'autogestion ne sera pas octroyée. Elle sera petit à petit imposée par les travailleurs et définie par l'expérience même de leurs luttes et de leur réalisation, en fonction du développement de leur prise de conscience politique. Cette démarche n'ira pas sans erreurs, sans échecs, ni même éventuellement sans retours en arrière. Le risque subsistera longtemps de la création d'une nouvelle classe privilégiée, d'origine soit technocratique par sa puissance au sein des directions d'entreprise, soit bureaucratique par sa relation avec les appareils politiques et administratifs.

Le rôle des syndicats, mais aussi des partis, durant cette période, sera de défendre les acquis de la lutte pour l'autogestion et de leur donner une forme légale au niveau de l'Etat.

Les mécanismes institutionnels de l'autogestion seront variés. Ils dépendront de la taille des entreprises, de leur nature, du niveau de conscience collective des travailleurs, voire de l'histoire propre de l'entreprise et de sa région.

La désignation des directions d'entreprise prendra bien des formes : directeur unique ou collègue, choisi au sein de l'entreprise ou au dehors, proposé par la collectivité territoriale tutrice (commune, région, Etat selon la taille de l'entreprise) et ratifié par le collectif

des travailleurs, ou proposé par ce collectif et approuvé par la collectivité territoriale, ou élu sans intervention de cette collectivité. Pourquoi choisir aujourd'hui ? Le PSU ne pense ni qu'une société socialiste doit s'encombrer de règles homogènes partout, ni que la première solution essayée sera la bonne.

Les attributions du collectif des travailleurs (comité, conseil, assemblée...) comporteront toutes les décisions relatives à la gestion et au développement de l'entreprise, à la seule exception de celles dont il se départira par contrat précis et sous son contrôle au profit de la direction de l'entreprise, au demeurant révocable par lui.

Les collectivités territoriales (commune, région) exerceront une tutelle de légalité et de respect du Plan, à l'exclusion de toute autre tutelle, par exemple sur l'opportunité de telle ou telle action ou sur les décisions essentielles des entreprises.

Tout cela ne peut être utilement détaillé avant que le temps ne soit venu de l'expérience.

On se contentera de quelques remarques sur le fonctionnement même de l'autogestion dès l'origine.

a) dans les entreprises moyennes ou grandes, l'autogestion comportera *différents niveaux de décision*, avec les délégations du bas vers le haut. Il est essentiel que ces niveaux soient clairement délimités pour correspondre à une pratique réelle de la démocratie liée à des décisions effectives : normes, cadences et organisation des tâches au niveau de l'atelier, objectifs de production par produit, embauche et promotion au

niveau du département ou du service, paye, partage des résultats, rotation des fonctions, recomposition des postes de travail et relations avec l'environnement au niveau de l'usine, développement de la firme, plan d'investissement, conversion des ateliers désuets au niveau du groupe industriel par exemple. Ce sont les différents niveaux que visera, avec des formes distinctes, le contrôle ouvrier avant que l'autogestion ne puisse être mise en place ;

b) il faut être conscient des *risques de déviation technocratique* : dans les conseils, les techniciens peuvent, par leur compétence même, peser lourd dans les décisions et, peu à peu, accaparer le pouvoir. Le mode d'élection, la composition précise et l'organisation interne des conseils doivent garantir l'équilibre entre la représentation des techniciens et cadres, et celle des ouvriers proprement dits. Il est nécessaire, plutôt que de définir une règle commune trop abstraite, de se rapporter à la réalité du secteur concerné : par exemple, la représentation des employés doit être sauvegardée à tout prix dans certaines entreprises où elle risque d'être sacrifiée (type métallurgie), dans d'autres (type PTT) elle va de soi et c'est celle des ouvriers qu'il faudra sauvegarder ;

c) *le mouvement syndical* ne doit pas être engagé en tant que tel dans le fonctionnement des conseils. Chargé de défendre les intérêts des travailleurs, il peut être amené à contester certaines décisions et doit conserver son entière autonomie.

Il aura un rôle particulièrement important dans la critique des objectifs du plan et de leur mode de réali-

sation : il pourra ainsi faciliter le redressement des erreurs. Par ailleurs, comme il subsistera encore un secteur privé avec son patronat pendant une certaine période, partout où les travailleurs n'auront pas créé un rapport de forces appelant la mise en place de l'autogestion, le syndicalisme jouera un rôle déterminant dans de telles entreprises. Il doit contribuer à permettre le contrôle ouvrier qui débouchera un jour sur l'autogestion ;

d) Pour qu'elle ne soit pas déviée vers une gestion (directe ou déguisée) étatique ou bureaucratique, il faudra que l'autogestion prouve son *efficacité économique*. Les responsables élus doivent avoir le temps d'agir : en dehors du cas d'une remise en cause globale des bases de l'entreprise, la révocabilité des délégués se fera à période fixe. Toutes les délégations seront temporaires et donneront droit à une indemnité qui ne devra pas assurer de nouveaux privilèges. L'autogestion doit intégrer le temps dans ses chances de succès. Les contrats passés par les conseils avec les directeurs qu'ils auraient désignés le seront pour une période déterminée à l'avance et suffisante. Pour éviter des conflits brusques et sans issue, l'information, le compte rendu, le rapport doivent être fréquents, mais l'entreprise ne peut se transformer en un parlement de type bourgeois.

e) Il faudra garantir *l'invention, la novation, la création économique*. Aujourd'hui, l'efficacité se mesure à la réussite sur le marché : plus le secteur marchand s'amenuisera et plus la tentation de la pure routine sera forte. L'autogestion implique que la

compétition soit précisément centrée sur la novation, l'utilité sociale, l'efficacité voire l'esthétique des productions. Le plan peut contribuer à encourager l'innovation, mais il est d'autres moyens. La part restant à l'entreprise dans le partage global des résultats doit être calculée de manière à permettre, au-delà de l'amortissement, une part d'innovation interne. La gestion de la banque centrale d'investissement et de ses comptoirs régionaux doit préserver hors-plan une petite fraction de ses ressources dans ce dessein. Enfin les collectivités territoriales ont pleine autorité pour créer de nouvelles entreprises.

Prolongements de l'autogestion

L'autogestion implique le dépérissement progressif de la division sociale du travail et de l'organisation capitaliste du travail (parcellisation des tâches, séparation entre travail manuel et intellectuel, etc.) ; cela passe par une remise en cause des structures capitalistes, de la formation permanente au niveau de l'entreprise, de la formation d'ensemble au niveau de l'Etat. Mais prioritairement, il faut abolir la structure hiérarchique capitaliste qui est une structure de domination, et la remplacer par une structure de « compétence », cette compétence étant reconnue par le conseil des travailleurs pour un temps déterminé, et pouvant après ce temps être remise en cause

Les décisions décentralisées des collectifs de travailleurs devront pouvoir se fonder sur une information aussi complète que possible. Le traitement automatique de l'information, la centralisation des don-

nées, la télé-informatique sont des conditions nécessaires au bon fonctionnement de l'autogestion.

Plus généralement le développement scientifique a fourni des armes considérables à la bourgeoisie, à tous les niveaux : économiques et militaires bien sûr, mais aussi sociales (exemple : publicité), politiques (exemple : systèmes de contrôle), idéologiques (exemple : sélection scolaire, rationalité capitaliste). *La science est un instrument de pouvoir* pour permettre aux hommes de se gouverner eux-mêmes ; il faut les libérer le plus possible de l'administration des choses. La science doit les y aider, à condition qu'on la rende aux scientifiques (qui subissent aussi l'idéologie dominante dans la direction de leurs recherches) et qu'on rende les savants au peuple (choix des recherches et contrôle politique démocratique). Pour libérer la science de ses servitudes capitalistes il faudra :

— définir une politique de l'automation au service de l'autogestion ;

— fonder une politique de la vulgarisation : il faut éviter la spécialisation excessive et permettre à l'ensemble des travailleurs de participer au progrès scientifique ;

— préciser le rôle des chercheurs dans le cadre des objectifs du plan = hypothèses à long terme, contraintes naturelles, améliorations dans les techniques de production, de communication ou d'échange ;

— fournir aux différents niveaux de décision, et

pas seulement à l'Etat, d'importants moyens scientifiques et techniques.

Enfin l'autogestion ne se résume pas à une forme d'organisation de la production. Les collectifs de travailleurs, au même titre que ceux d'usagers de tel équipement ou service public, ou que ceux d'habitants de tel ensemble résidentiel, ou même que ceux de consommateurs, sont les cellules de base de la vie sociale. C'est à travers eux que la collectivité territoriale provoquera l'expression des besoins collectifs (de l'habitat à l'emploi). C'est à travers eux que s'exprimera la pression des usagers sur les producteurs pour un autre modèle de consommation. C'est aussi à travers eux que s'organiseront certaines formes élémentaires de la vie sociale, comme par exemple le contrôle collectif sur le système de transport ou l'organisation de certains loisirs. C'est encore par eux que seront élus les organes représentatifs des producteurs dans les différentes collectivités territoriales.

Pour imposer l'autogestion : le contrôle ouvrier

L'autogestion ne serait qu'un rêve si elle était seulement le produit de spéculations intellectuelles. Mais elle traduit une très ancienne espérance et une très ancienne pratique de la classe ouvrière mondiale. Sans remonter loin dans l'histoire, ni évoquer les pères fondateurs du socialisme, rappelons que la Libération et le mois de Mai 68 ont vu quelques expériences significatives d'autogestion, que l'Union soviétique s'est dé-

cidée à envahir la Tchécoslovaquie lorsque les conseils ouvriers ont commencé à y proliférer, que la classe ouvrière polonaise en lutte à Gdansk a recréé cette forme d'organisation, rappelée aussi par l'automne chaud italien.

Dans la France actuelle, de très nombreuses luttes illustrent la volonté et la capacité de décision collective des travailleurs.

La politisation de ces luttes doit favoriser le développement de la conscience de classe autour de l'autogestion. La liaison doit être recherchée entre la lutte au niveau de l'entreprise par le mot d'ordre du contrôle ouvrier et les luttes remettant en cause l'idéologie bourgeoise. Les luttes, même dures, ne suffisent pas à développer la conscience de classe et ne rendent pas directement crédible la possibilité de prendre le pouvoir pour substituer à l'Etat bourgeois le pouvoir des travailleurs. Le capitalisme ne survivrait que quelques mois si l'ensemble des travailleurs étaient libérés du poids de l'idéologie dominante. Le travailleur apprend par un encadrement permanent dès l'enfance à réprimer ses pulsions et à tolérer, subir et même reproduire, par exemple dans la famille, les rapports capitalistes. Le rôle d'un parti révolutionnaire est de politiser les luttes sociales pour aider à cette prise de conscience, de faire la liaison entre les luttes fondamentales au niveau de l'entreprise et les luttes remettant en cause l'appareil de conditionnement : luttes au niveau de l'école, de l'armée, de la consommation, du cadre de vie, de la famille. Cette politisation peut se faire par la popularisation du mot d'ordre de *contrôle ouvrier*.

Ce mot d'ordre est inséré dans les luttes des dernières années chaque fois que les travailleurs mettent en avant des revendications qualitatives difficilement assimilables par le capitalisme et remettant donc en cause la réalité de son pouvoir. Sans faire l'énumération des thèmes les plus importants, il est possible d'indiquer ceux qui se retrouvent le plus souvent dans les luttes récentes :

— *Refus du licenciement et contrôle de l'embauche ;*

— *Contestation de la hiérarchie ;*

— *Refus du rythme de la chaîne et de l'organisation dite scientifique du travail ;*

— *Contestation sur le type de produits fabriqués.*

Chaque fois que les travailleurs s'organiseront collectivement et librement pour régler les cadences du travail, pour refuser la hiérarchie et désigner leurs propres responsables, pour exiger un contrôle de la qualité sur un produit que, consommateurs, ils utilisent, ils saperont les fondations du pouvoir capitaliste et feront l'apprentissage de la démocratie ouvrière. Cette organisation d'une dualité de pouvoir et donc d'un contre-pouvoir porte les germes de l'organisation autogestionnaire.

L'autogestion ne se résume pas à une forme d'organisation de la production. Elle déborde largement le secteur de l'entreprise pour toucher toutes les bases

de la vie sociale : elle concerne les « usagers » et les « consommateurs » autant que les « producteurs ».

A travers l'autogestion peuvent se réconcilier le travailleur et le citoyen, dissociés l'un de l'autre par la bourgeoisie qui aura pu régner en maître pendant deux siècles derrière l'apparence d'un contrôle démocratique parce qu'elle a su isoler la vie dite politique de l'expérience réelle et quotidienne des travailleurs.

Il faut donc passer maintenant au niveau politique.

DE NOUVELLES SOURCES DE POUVOIR SONT CONSTITUEES

La démocratie purement représentative, qu'elle soit parlementaire ou présidentielle, ou les deux à la fois, aboutit à un système de délégation qui éloigne toujours davantage le pouvoir de ceux qui en subissent les effets. La requête périodique du suffrage universel (élections et référendum), est devenue une caricature de la démocratie.

Il est indispensable que soient instaurés des niveaux de décision, capables d'entrer en conflits — le cas échéant — avec l'Etat central, et plus proches de ceux qui sont directement concernés. En cas de délégation de pouvoir, la révocation est ainsi effectivement possible : on se rapproche de la démocratie directe.

Les sources de pouvoir se constituent bien évidemment dans les luttes actuelles. Il n'est donc pas possible d'aboutir à un projet exhaustif et définitif. Tout

au plus peut-on faire un premier bilan et indiquer quelques directions.

A) LES FORMES DE L'AUTOGESTION

1. *Les conseils de producteurs*, ouvriers ou paysans, seront le fondement principal de l'autogestion. Ils joueront un rôle déterminant dans l'élaboration des conditions de la vie économique, mais leur responsabilité prendra bien d'autres formes, par exemple celle de l'autodéfense contre les risques de sabotage à l'intérieur des entreprises, mais aussi :

— sur le système de formation générale et professionnelle : ils seront la force déterminante qui brisera la séparation entre « l'école » et la société et mettra en cause la nature de l'institution scolaire ;

— sur le cadre de vie : pour disposer soi-même de sa propre force de travail, il faut aussi pouvoir la reconstituer plus librement, ce qui implique l'aménagement de l'habitat, des formes de loisir, des centres de distribution, etc. ;

— sur le rapport entre l'entreprise et son environnement : la localisation des entreprises ne peut se faire au hasard ; elle implique la maîtrise des moyens de communication, un contrôle sur les espaces utiles, en même temps qu'il faut protéger les sites naturels et les moyens de vivre sainement ;

— sur la santé, puisqu'elle détermine pour une part les conditions de l'emploi du travail.

Sur ces différents points, les conseils de producteurs doivent avoir une liaison horizontale, dans un cadre géographique déterminé, aussi bien entre eux qu'avec les conseils qui se définissent sur une base géographique ou les collectifs liés à un aspect particulier de la vie sociale (distribution, formation, orientation, etc.). Mais ils doivent avoir également une liaison verticale, dans la même branche d'activités, pour aboutir à des décisions effectives et efficaces. Il est évident que dans le secteur du crédit par exemple, une coordination verticale est nécessaire ; il en est de même dans la plupart des secteurs. Il s'agit alors de répondre à un besoin et non de se figer dans un cadre réglementaire absolu : les niveaux d'organisation verticale seront probablement différents suivant la nature de la production ou des services.

2. *Des conseils de quartiers, de résidents, de villages* permettront d'assurer des pouvoirs locaux réels, libérés des tutelles qui pèsent actuellement sur ce qu'on appelle « les collectivités locales ». Désignés par les habitants, ils se coordonneront avec les conseils de producteurs pour définir les politiques de logement, de transport, de vie culturelle, etc. Ils joueront un rôle essentiel à propos de l'enfance et de toutes les situations qui requièrent la solidarité économique et sociale (troisième âge, inadaptés, malades, etc.) en vue d'assurer le maintien ou la réinsertion de chacun dans la collectivité.

3. *Des collectifs* liés à des activités essentielles qui ne se développent pas directement dans le secteur de la production. Il s'agit alors des usagers, des consommateurs comme des animateurs de cette activité. Ceci concerne en particulier :

— une part importante du secteur de distribution : il ne sera ni possible ni souhaitable d'aboutir à une industrialisation complète de ce secteur ; des travailleurs indépendants subsisteront, leur revenu sera garanti et ils verront leur rôle local s'amplifier, pour guider la consommation, faciliter les échanges et les initiatives. Le développement de l'autogestion dans le grand commerce (maisons de gros, grands magasins) permettra une collaboration, là où il y a actuellement concurrence ;

— la consommation : une organisation spécifique des consommateurs est nécessaire pour faire pression sur le prix, la qualité et la quantité des produits. Elle assurera une contestation populaire du rapport production-distribution-consommation et empêchera la re-constitution d'un nouveau capitalisme dans les secteurs intermédiaires ;

— la formation : qu'il s'agisse des centres de petite enfance, des écoles de base ou des structures de formation permanente, une organisation des usagers et des personnels concernés, en rapport avec des conseils de producteurs et des conseils de type « communal », permettra à la fois la gestion des équipements et l'orientation populaire de l'enseignement ;

— l'information : qu'il s'agisse des moyens audiovisuels ou de la presse, il faut aboutir à la plus grande décentralisation. Aux organisations nationales d'usagers, il faudra substituer une organisation régionalisée, diversifiée. L'information doit reposer sur une sorte de contrat entre ceux qui reçoivent cette information et ceux qui la fabriquent, mais il est nécessaire — comme le permettent les techniques les plus modernes — d'intégrer le plus possible les travailleurs et les divers collectifs dans le circuit d'information : ils doivent pouvoir s'adresser directement aux autres, en disant ce qu'ils ont à dire aussi bien sur eux-mêmes que sur les autres. Les moyens d'information doivent être avant tout au service de la « communication » entre les diverses collectivités ;

— l'animation collective des loisirs : liés à une activité (théâtre, sport...) ou à un équipement diversifié (maisons de jeunes), des collectifs doivent prendre l'entière responsabilité de leur animation. Pour éviter la pression de l'idéologie bourgeoise dans ces secteurs, ils travailleront en étroite liaison avec des conseils de producteurs, ouvriers ou paysans ;

— la création : elle devra être élargie le plus possible, ce qui implique un double réseau, celui des créateurs professionnels (artistes, écrivains, réalisateurs...) et celui des créateurs que l'on peut dire occasionnels ou amateurs, qui doivent disposer l'un et l'autre des moyens matériels suffisants ; ce second réseau, qui peut se coordonner au premier, peut éviter que la création, artistique ou autre, ne s'enferme dans le cercle res-

treint des initiés. Ces deux réseaux peuvent se développer dans une coopération étroite avec les collectifs d'information.

D'autres collectifs, liés à tel ou tel « service » pourront s'organiser. Etablis sur une base locale, ils pourront se coordonner entre eux. Reliés verticalement, ils constitueront les organes de base capables, notamment lors de la préparation du Plan, de rapprocher les diverses politiques (de consommation, d'information, de formation, de sport, etc.) des aspirations réelles du peuple. Correspondant aux réalités quotidiennes que vivent les travailleurs, ils seront le lieu de leurs débats, de leurs échanges, de leurs décisions. Ils seront un des moyens essentiels de la révolution culturelle sans laquelle il n'est pas de socialisme. Pour leur développement et l'exercice d'un véritable pouvoir, ils auront besoin de moyens matériels importants : ce sera donc une des priorités du plan.

4. *Les ensembles communaux et régionaux*

Ils sont le lieu de coordination entre les différents conseils et collectifs. Ils assurent l'information réciproque et la gestion des équipements communs. Ils ont un rôle foncier important. Pour briser la division héritée de la bourgeoisie et correspondre à un nouveau rapport ville-campagne, ils auront une homogénéité suffisante ils devront notamment comprendre, y compris au niveau communal, un minimum d'unités économiques. Dans les grandes villes, on regroupera

plusieurs conseils de quartiers ; dans les campagnes, il faudra unifier un certain nombre de communes actuelles.

Certaines régions peuvent bénéficier d'une autonomie de décision importante, sur des points essentiels. Il ne s'agit pas d'aboutir à un état fédéral ou à de nouveaux états nationaux ; il s'agit d'assurer les conditions politiques capables d'imposer des priorités de développement pour certaines régions. C'est le cas de la Bretagne, d'Euzkadi (pays basque), de la Corse, de l'Occitanie ; les problèmes de l'Alsace et de la Catalogne renvoient en partie à ceux de l'Europe, qui dépendent eux-mêmes de la solidarité des travailleurs européens dans leurs luttes.

B) L'INTERVENTION DE L'ETAT CENTRAL

La constitution de nouvelles sources de pouvoir ne suffit pas à créer les conditions politiques de la transition vers le socialisme. Le pouvoir d'Etat restera longtemps dominant en raison même des contradictions léguées par la société bourgeoise. Il faut donc en permettre le contrôle populaire.

Ce contrôle implique que les fonctions de l'Etat soient précisées et limitées. Contrairement à ce qui s'est passé dans la plupart des pays qui ont connu une révolution socialiste, le dépérissement de l'Etat doit être engagé au départ même de la transition vers le socialisme. Dépérissement ne veut pas dire déliquescence : pour lutter contre la pression capitaliste interne et externe, l'Etat doit être fort. Mais cette force,

pour ne pas s'exercer en même temps contre les sources de pouvoir qui naissent de la base, doit être canalisée avec soin.

On ne saurait décrire aujourd'hui avec une extrême précision juridique le fonctionnement du pouvoir d'Etat : le fait précède le droit, c'est-à-dire que la forme exacte de l'Etat sera dessinée par la nature même des affrontements entre les travailleurs et l'Etat bourgeois. On peut néanmoins, sur la base des luttes actuelles, dessiner quelques grandes orientations.

On peut énoncer ainsi le principe de base : *l'intervention de l'Etat central est limitée*. Elle est contrôlée par les travailleurs eux-mêmes.

L'Etat bourgeois se fait passer pour une administration neutre et bienveillante, seule capable de faire face aux besoins de notre temps : on sait qu'il n'en est rien, l'administration n'est qu'un outil entre les mains de la classe dominante. L'Etat est une direction politique qui doit être contrôlée comme telle. Elle est désignée sur la base d'un programme politique où s'expriment les choix essentiels, les priorités qui deviendront celles du plan pluriannuel. Il est donc essentiel que des programmes différents (ce qui implique des partis différents) puissent être proposés, comparés, critiqués.

Les nationalisations reposent sur une redoutable ambiguïté : s'il s'agit d'affirmer l'appropriation collective des moyens de production, elles constituent une nécessité de tout projet socialiste ; mais si elles consistent à remettre à l'Etat, sous une forme ou sous une autre, et même avec la meilleure démocratie interne dans les entreprises de l'Etat, les secteurs essentiels de la production, le pouvoir des travailleurs n'est plus

qu'une forme de participation ou de contestation syndicale. La nationalisation doit donc être un acte politique qui ne préjuge pas les formes d'organisation du secteur.

Il en est de même pour la fonctionnarisation. L'existence d'un corps particulier de travailleurs dont le sort est lié à celui de l'Etat confère une redoutable puissance à la direction politique investie du pouvoir d'Etat : le contrôle risque fort de se retourner ! Il est donc nécessaire que le statut de la fonction publique serve de référence pour les garanties que tous les travailleurs sont en droit d'obtenir et qu'il n'impose pas un modèle de hiérarchie et de privilèges qui s'inspire de l'organisation capitaliste du travail. Ainsi les petits fonctionnaires pourront-ils être libérés du carcan où on les enferme sous prétexte de garantir leur tranquillité.

Durant la période de transition, le rôle de l'Etat peut se définir autour de quatre responsabilités essentielles :

1. La définition et la mise en œuvre des choix et des priorités ; c'est le rôle du plan pluriannuel dont la nature sera précisée plus loin ;

2. des responsabilités économiques et financières :

- surveillance des prix : une pure et simple tarification entraverait singulièrement le passage à l'auto-gestion et remettrait à l'Etat central l'essentiel des interventions économiques ; par contre en remettant aux unités de base à la fois la définition et le contrôle des

prix, on risque de voir rejouer la concurrence entre les entreprises ou les régions, au détriment de celles qui sont actuellement moins développées. Les normes de prix étant établies à la base, il conviendra donc que l'Etat central vérifie qu'elles sont respectées et qu'elles n'aboutissent pas à des disparités trop grandes.

— garantie des revenus : la réorganisation de la production, la mobilité inhérente au développement économique, la transformation de certains secteurs (paysannerie, commerce principalement) entraînent des modifications profondes dans l'emploi et le revenu. Il est nécessaire qu'une « compensation » nationale soit réalisée, à partir de l'impôt ou de prélèvement sur les secteurs en développement, de telle façon qu'un revenu minimum soit constamment assuré à chaque travailleur. A la « sécurité sociale » doit s'ajouter une « sécurité » du revenu et de l'emploi.

— établissement d'un budget national sur la base de la part nationale de l'impôt (des budgets communaux et régionaux existeront par ailleurs et concerneront des activités essentielles). Ce budget permettrait de faire face aux responsabilités de l'Etat et de fournir les supports matériels, définitifs ou temporaires, qui requièrent une intervention centrale : certains équipements collectifs, investissements d'intérêt public prévus par le plan, fonctionnement des services collectifs.

3. la défense de l'expérience de transition vers le socialisme, aussi bien sur le plan interne (blocage des

menées contre-révolutionnaires, élimination des germes fascistes) que sur le plan externe (défense dite nationale).

4. les relations internationales.

Pour préciser le rôle de l'Etat, on peut se référer à un certain nombre de problèmes qui touchent à la régulation économique, aux procédures d'arbitrage, à la légalité socialiste, à la police et à l'armée.

1) La régulation économique se fait sous le contrôle des travailleurs

Le rapport des prix et des salaires est établi par les conseils de producteurs, en liaison avec les « collectifs » liés à la consommation, au cours de la procédure d'élaboration du plan. L'Etat assure la surveillance des prix et la garantie des revenus, en fonction des orientations définies par les conseils de producteurs et exprimées dans le Plan.

Le crédit et les changes sont, comme instruments d'une politique économique globale, au service du Plan : les grands choix en cette matière seront donc faits par lui. Mais leur application par secteur d'activité sera placée sous la responsabilité des travailleurs du secteur concerné : par exemple les paysans sur le crédit agricole, les ouvriers d'une entreprise sur ses investissements à l'étranger ou sur le placement des capitaux étrangers dans l'entreprise. Pour des raisons de défense économique, tout mouvement de capitaux

entre l'étranger et la France doit recevoir l'autorisation de l'Etat.

Les services publics sont sous le contrôle conjoint de leurs usagers et de leurs travailleurs. L'établissement progressif de la gratuité de certains d'entre eux relève des choix du Plan.

2) Les conflits sont non seulement inévitables mais nécessaires

Dans le système actuel les conflits sont masqués par la loi : il y a ce qui est légal et qui a le droit d'exister, et il y a ce qui est illégal et qui doit disparaître. Les conflits aboutissent toujours ainsi soit à la résignation, soit à la révolte. Il faut au contraire, dans la société de transition au socialisme, que les conflits puissent se manifester librement : c'est ainsi que les contradictions entre intérêts antagonistes peuvent trouver une solution démocratique. Il peut y avoir deux grands types de conflit dans le fonctionnement même des organes du pouvoir.

1. dans la réalisation du Plan :

C'est là que les syndicats peuvent jouer tout leur rôle de contestation, ce qui implique leur autonomie et leur libre expression ;

2. entre deux niveaux de décision (par exemple commune et région) ; il conviendrait alors, si le conflit persiste, d'en appeler à la base c'est-à-dire à ceux qui

sont directement concernés par la décision, pour trancher.

3) Au droit bourgeois se substitue une nouvelle légalité

Pour l'essentiel le droit bourgeois est fondé sur la préservation de la propriété privée et sur l'autorité du chef de famille. La légalité socialiste se fonde, elle, sur la propriété collective des moyens de production et d'échange. Les libertés personnelles et collectives s'épanouissent dans la démocratie des travailleurs. Il convient de faire la distinction entre certaines lois fondamentales (avec leurs principes d'applications) et l'ensemble des règlements qui se couvrent aujourd'hui du masque de la loi. De tels règlements n'engagent que leurs auteurs ; s'ils sont définis dans le cadre des conseils et des collectifs énoncés plus haut, ces règlements doivent être aussi révocables que les membres des conseils ou collectifs, qui les ont émis à un moment donné. Les lois fondamentales, par contre, s'appliquent à tous : elles forment la « constitution » collective. Celle-ci exprime notamment les règles fondamentales de l'Etat, mais elle ne définit pas, dans son détail, l'ensemble du système politique ; elle institue les principes qui donnent force de loi aux différents organes de pouvoir.

4) La protection contre la répression est une loi fondamentale

Le libéralisme bourgeois a étouffé les libertés. Il

faut restaurer le principe de la liberté individuelle, de la naissance à la mort. L'établissement de la propriété collective est un moyen de préserver cette liberté, mais il n'est pas suffisant et peut même se retourner contre elle (cf. le collectivisme soviétique). Il convient donc d'instituer une défense permanente contre la répression sous toutes ses formes (abus de pouvoir, violence policière, injustice, violation de la vie privée et du secret des communications...). Des juges, élus et révocables, assureront cette protection à tous les niveaux. Ces juges sont indépendants des organes de décision ; ils contrôlent l'activité de ceux qui ont été momentanément chargés d'un rôle de police par un organe de décision. Les spécialistes du droit dont ils pourront avoir besoin, ne seront que des conseillers.

Il n'existe aucun corps permanent de police. Les fonctions en sont remplies par :

— des fonctionnaires en détachement temporaire sous l'autorité des juges pour toutes les tâches de police judiciaire ;

— des appelés, hommes et femmes, du service national, pour toutes les tâches de protection civile, de police de la route et de police économique ;

— des volontaires du service national, engagés pour une durée limitée, pour la répression de la criminalité.

5) Une défense nationale populaire remplace l'armée de métier

Le pouvoir socialiste n'imposera sa volonté par la force à aucun peuple. Il entend en revanche rendre son territoire impénétrable à quiconque voudrait obliger le peuple français à modifier le choix qu'il a fait de son destin. Le pouvoir socialiste se dotera des moyens d'une défense nationale populaire. L'organe essentiel en est le Service National, chargé de la mobilisation populaire, de la défense du territoire, de la coopération internationale, de la protection civile, de certaines tâches de police et de la lutte contre les calamités naturelles. L'effectif des militaires professionnels doit être aussi réduit que possible et consacré aux tâches d'entraînement. Aucune unité du service national ne peut être constituée exclusivement de militaires professionnels. Les militaires, appelés ou professionnels, jouissent de tous les droits politiques et syndicaux. La France socialiste renonce aux armes atomiques, bactériologiques et chimiques.

Les appelés du service national sont rémunérés comme des travailleurs moins qualifiés. Le service national est doté de règles démocratiques de fonctionnement et de contrôle.

C) LA PLANIFICATION EST UN PROJET POLITIQUE

La cohérence économique et politique entre le développement de l'autogestion et les responsabilités de

L'Etat central s'exprimera à travers le Plan pluriannuel. La planification est donc une question primordiale.

La société en transition vers le socialisme ne peut évidemment se limiter à une gestion de la production qui consisterait à arbitrer au mieux les conflits d'intérêts inévitables entre les multiples catégories de producteurs et de consommateurs.

Mais l'expérience de la planification administrative et centralisée a été faite. Elle est partout négative. De plus, le socialisme peut se définir comme une lutte pour l'épanouissement réel des hommes à travers les responsabilités qu'ils prennent. Le PSU ne pense pas que cette conquête des responsabilités collectives doive attendre que les conditions en soient réunies grâce à la gestion éclairée d'un pouvoir central au service des travailleurs, qui monopoliserait toute l'initiative de la transformation sociale aussi longtemps que la bourgeoisie ne serait pas suffisamment affaiblie. C'est au contraire la volonté collective des travailleurs qui assurera la défaite définitive de la bourgeoisie et la transformation sociale, cette volonté étant constamment alimentée et revigorée par l'expérience des nouvelles responsabilités qu'ils auront arrachées puis exercées. L'autogestion n'est donc pas un rêve lointain, mais l'exigence immédiate de la période de transition, quelle que soit par ailleurs la durée de sa mise en place.

Il est clair cependant que le plan et l'autogestion ne sont pas automatiquement ni même simplement compatibles.

Le risque est grand, et l'Union Soviétique y a suc-

combé, de ne faire du Plan que l'expression des nécessités techniques et économiques de la période. Traduisant les besoins exprimés au lieu de chercher à les transformer, le Plan décrit alors une logique de développement qui reflète l'état des rapports sociaux, de la hiérarchie, de la division du travail. En même temps que le moyen du développement, le plan devient alors le garant de la conservation, voire de la réaction politique et idéologique.

Pour éviter cette situation, il faut donner au plan sa pleine signification politique. Elle se traduira moins par la couverture de l'ensemble des activités économiques du pays que par les quelques orientations majeures, assorties de solides moyens d'exécution, qui caractériseront la transition vers le socialisme.

Parmi ces orientations, certaines seront impératives, d'autres indicatives. Il conviendra également de faire la différence entre l'exercice financier prévisionnel et nécessairement global qu'implique toute démarche de planification, et les mesures précises qui s'imposeront au budget de l'Etat central, voire aux budgets régionaux et communaux.

Le contenu impératif de plan portera sur quatre domaines principaux :

1) Les priorités dans la transformation sociale

Qu'il s'agisse de la réduction de la hiérarchie des revenus, des limitations à la division sociale du travail, de l'aménagement de l'espace, de la réduction du secteur marchand (ou monétaire) dans des domai-

nes comme la santé, l'éducation ou la culture, le plan doit exprimer la volonté politique de transformer l'économie et non de laisser flotter la société au gré des contraintes de son système productif.

2) Le développement de l'autogestion

Il appartient au plan, non seulement de préserver, mais de renforcer la liberté effective des collectivités de travailleurs dans la gestion de leurs entreprises. De nombreux mécanismes y pourvoient, qu'il n'est pas question de décrire en détail.

3) Les grands équilibres économiques

Les grands équilibres portent sur les finances extérieures, le plein emploi et le financement des investissements. L'équilibre budgétaire de l'Etat central n'en a jamais été qu'une résultante occasionnelle. Le Plan prévoira, avec des procédures d'exécution impératives, les actions structurelles nécessaires à la réalisation de ces équilibres.

4) Les infrastructures matérielles

Elles correspondent à un certain nombre de grands services collectifs (ex. : P.T.T., autoroutes), ainsi qu'à des équipements autogérés, dans le cadre communal ou régional, dans des conditions définies par les intéressés eux-mêmes.

Les dotations aux infrastructures seront donc globales, par région, leur ventilation par nature et par commune étant faite ensuite, sauf pour quelques grands projets de dimension internationale.

Les moyens d'exécution du plan appellent la maîtrise de la collectivité sur toute l'infrastructure de la vie économique : crédit, énergie, transports et télécommunications, et son contrôle sur toutes les entreprises à caractère de monopole (notamment par la présence minoritaire de représentants de l'Etat dans leurs conseils de gestion) ; la nationalisation ouvrira cette possibilité.

Pour aboutir à une *planification démocratique*, il est nécessaire d'en décentraliser l'élaboration et le contrôle. S'il revient au niveau central de définir les priorités essentielles (c'est la base du débat politique, comme on l'a vu plus haut, au moment des élections nationales) il revient aux organismes communaux et régionaux de définir la matière sur laquelle les choix devront s'exercer. Il leur revient également de traduire les objectifs du plan dans un certain nombre de secteurs où s'exerce leur responsabilité pleine et entière.

Un organisme indépendant, autogéré, fournira les services statistiques indispensables à tout exercice de prévision, à quelque niveau que ce soit.

*
* *

Il ne faut pas se dissimuler que la planification

peut fournir à l'Etat, dans des délais plus ou moins rapides, l'occasion de récupérer l'essentiel des décisions dans la transition vers le socialisme, risquant d'en bloquer du même coup le développement. Pour affronter une telle contradiction, on ne peut compter avant tout sur une mécanique de type juridique ou administratif ; seule la transformation réelle des rapports sociaux peut permettre d'y échapper. Cette transformation implique une lutte idéologique de tous les instants, aussi bien pour détruire « la tradition qui hante le cerveau de l'homme » (Engels) que pour faire émerger les idées nouvelles qui pèseront sur la vie économique et la vie politique et aideront l'homme à se libérer des oppressions qui l'accablent.

POUR UNE REVOLUTION CULTURELLE

Il ne s'agit pas de « démocratiser » la culture comme le souhaite le PCF, car cette culture n'est pas neutre, elle est liée (par le langage et les habitudes qui la véhiculent notamment) à l'usage qu'en a fait la bourgeoisie. Sans doute faut-il libérer les œuvres du passé de cet usage, mais il faut avant tout forger la culture de demain, qui est moins liée à des œuvres qu'à des modes de vie et de comportement. A cette fin il faudra :

— dénoncer l'hypocrisie des règles de la morale bourgeoise ;

— remettre en cause la famille et l'école sous leur

aspect de structures répressives qui servent à propager les rapports de propriété et d'autorité en même temps qu'à reproduire la hiérarchie capitaliste ;

— renoncer à toute culture réservée à une « élite éclairée » (même ouvrière) mais fournir aux travailleurs des moyens d'expression qui leur permettent de mettre fin à leur aliénation, c'est-à-dire de s'identifier en tant que personne et en tant que classe.

En particulier le développement des couches techniques et la complexité croissante de la technologie posent un problème de fond : on assiste à la naissance d'une forme nouvelle d'aliénation, fondée sur la domination idéologique de la couche de ceux qui détiennent le code culturel nécessaire au fonctionnement de la technique dans les pays industriels avancés. Il ne s'agit donc pas de poser seulement l'exigence du contrôle politique de cette couche par ceux qui ne détiennent pas ce code culturel : il faut poser la question de la nature même de ce savoir et de ce type de compétence. Même après la prise du pouvoir, l'intégration culturelle à ce type de compétence et de savoir risque de produire une aliénation analogue à celle que produisait l'exploitation du travail par le capitalisme.

C'est pourquoi seule une révolution culturelle peut donner, dans un pays industriel avancé, son sens et son contenu à une révolution politique, en posant la question du pouvoir et du savoir dans la société de transition. Cette révolution culturelle traduira l'affirmation par les travailleurs, de leur capacité à exercer le pouvoir contre ceux qui prétendraient l'exercer en fonction de leur seule capacité de gestion d'un appa-

reil technologique complexe, Cette capacité d'exercer le pouvoir, les travailleurs pourront l'affirmer à condition de s'être identifiés en tant que classe révolutionnaire, c'est-à-dire en tant que classe destinée à exercer son hégémonie sur les relations sociales dans la société de transition vers le communisme, en lui subordonnant en particulier les exigences techniques de la société industrielle.

Ce dernier point est essentiel. La tradition marxiste ne fournit peut-être pas à cet égard des réponses suffisantes.

Certes, la société socialiste portera encore en son sein les marques, les habitudes, les comportements de la société capitaliste dont elle sera issue. Dans cette société, les rapports entre les personnes sont constamment soumis aux pressions de l'argent. Cela marque les rapports familiaux comme les relations entre travailleurs. Les habitudes ainsi prises subsisteront longtemps pendant la période de transition, malgré la transformation commencée des rapports de production.

Ces problèmes doivent faire l'enjeu d'une lutte idéologique intense, mais il nous faut inventer des réponses. C'est dans cet esprit que le Parti Socialiste Unifié apporte ici, dans les paragraphes qui terminent ce chapitre, une contribution destinée surtout à ouvrir le débat.

A) S'identifier collectivement

Le temps est loin où Marx pouvait écrire avec justesse : « Les prolétaires n'ont rien à perdre que leurs

chaînes. » L'ouvrier d'autrefois, sans droits civiques, travaillait de 12 ans à la mort tous les jours sauf les dimanches, et de 60 à 70 heures par semaine. Manger et dormir occupaient le reste de son existence.

Le travailleur d'aujourd'hui commence plus tard, s'arrête à 65 ans, dispose de quatre semaines de congés payés et travaille 45 heures {ce qui est encore trop}. Il est citoyen, consommateur, père de famille, assuré social, parent d'élève et souvent membre d'un club sportif. Le capitalisme joue admirablement de cette diversité de situations où chacun est tour à tour flatté ou exploité.

Plus diffuse qu'autrefois, l'exploitation se fait moins directement par la limitation du seul salaire, et de plus en plus par le mécanisme des prix (l'inflation) et l'insuffisance des services collectifs : écoles, transports, etc.

Les travailleurs perçoivent moins directement l'exploitation qu'ils subissent dans ces domaines — la consommation, le cadre de vie, l'école... — où la classe ouvrière a peu de traditions de lutte et peu de moyens de défense.

De plus en plus le capitalisme organise le prélèvement de la plus-value nécessaire à son développement par le contrôle qu'il s'est assuré sur les mécanismes globaux de l'économie, et perpétue sa domination par la répression et par l'aliénation. Celle-ci, résultat de l'offensive continue menée à travers l'école, l'information, la publicité, la culture commerciale, vise à faire accepter par chacun le type de société qu'imposent aujourd'hui les grands intérêts financiers. Ainsi la consommation toujours renouvelée d'objets à la fragi-

lité voulue et à l'utilité discutable, est présentée comme le summum du bien-être, ainsi la rareté des services collectifs est présentée comme la condition de la liberté d'entreprise donc de la liberté tout court, ainsi le chômage est présenté comme le prix nécessaire de la société de concurrence sans laquelle, paraît-il, il ne saurait y avoir de développement économique. Et le travailleur est convié à compenser la dureté de sa vie d'usine ou de bureau par la recherche de l'oubli dans les vacances, le bricolage, la pêche à la ligne, ou le pari mutuel urbain.

Si l'exploitation conduit celui qui la subit à la lutte, l'aliénation a ceci de redoutable qu'elle conduit celui qui la subit à la résignation. Mais tout ne va pas bien pour le capitalisme dans ces multiples domaines de la vie sociale.

Un certain nombre de malaises, qui se manifestent par des attitudes d'apathie ou de révoltes à l'intérieur de groupes sociaux comme les jeunes, les femmes, les minorités ethniques, certaines catégories de travailleurs, certaines catégories de consommateurs posent le problème de la signification révolutionnaire des sensibilités et aspirations ainsi révélées. Deux types de questions sont en fait posées par la mise en évidence et l'ampleur récente de ces divers malaises.

1. Les catégories sociales ainsi touchées ne coïncident pas avec les limites reconnues aux classes sociales puisque le sexe, l'âge, l'ethnie ou même la nationalité débordent la classe : à l'intérieur du même groupe de travailleurs, les jeunes OS, les nouveaux professionnels, les agents techniques des secteurs de pointe et

même les ingénieurs témoignent de sensibilités fort différentes.

2. Le caractère chaotique des réactions collectives enregistrées passant de la passivité à la révolte pour revenir à la résignation, pose le problème de l'émergence d'une nouvelle conscience collective, conduisant à des formes plus cohérentes d'action révolutionnaire.

Les malaises ou les révoltes actuelles révèlent bien une exploitation oppressive, mais ne débouchent pas encore sur une conscience de classe. Il faut plutôt parler de crises d'identité collective. En effet, les couches sociales évoquées (jeunes, enseignants, femmes, etc.) paraissent composées d'individus qui, tout en subissant des contraintes communes au point de manifester des attitudes collectives de fuites, révolte ou retrait, n'arrivent cependant pas à se reconnaître comme groupe autonome ayant des intérêts et des objectifs d'action en commun. L'alternance apathie-révolte, qui marque les signes de ces malaises collectifs, indique en même temps que les individus qui composent ces couches sociales n'arrivent pas à se comprendre ni à comprendre le monde qui les opprime. C'est en quelque sorte une culture commune qui leur manque pour exprimer leur désarroi et en analyser les racines économiques et sociales. Par culture, il faut entendre ici la somme de croyances, opinions, normes et valeurs, toutes du registre de la représentation mentale qui servent aux individus d'un même milieu pour communiquer entre eux et conférer à leurs échanges une efficacité quelconque. La culture littéraire plaquée par la bourgeoisie

(les humanités) ou la sous-culture de mass média ne tiennent pas véritablement lieu de ce moyen de communication.

Toute société est caractérisée par une culture originale : l'observateur extérieur doit en posséder le code s'il veut comprendre la signification des coutumes et des comportements. Tel est l'un des premiers messages de l'ethnologie. Mais des recherches récentes sur les différentes catégories socio-professionnelles de l'industrie et du secteur tertiaire permettent de soutenir l'idée que les groupes sociaux ont aussi des cultures spécifiques, des manières de se comprendre différentes en fonction du travail et de ses formes d'organisation. Il y a ainsi de véritables conditionnements qui s'exercent sur les relations humaines entre travailleurs. Les façons de se percevoir dans les rapports inter-individuels, de prendre des décisions en groupe, et de s'affirmer en face du chef ou du leader ne sont pas les mêmes chez les O.S. ou les ouvriers très qualifiés, chez les employés anciens ou nouveaux, chez les techniciens ou chez les ingénieurs d'encadrement. Il apparaît même de plus que dans les situations où les groupes socio-professionnels ont une vie collective développée, ils ont aussi le moyen de fonder une opposition à l'autorité sur des relations interprofessionnelles et une vie collective peu soudée. C'est ainsi que la solidarité ouvrière qui permet de fortes résistances collectives à l'autorité repose en fait sur une grande camaraderie et de fortes relations affectives entre ouvriers. De même, l'intégration à la couche des employés de bureaux masculins ayant une certaine ancienneté correspond à des relations entre collègues assez fortes et à un large

souci de protection collective contre l'autorité hiérarchique. Les ouvriers de métier qualifiés développent entre eux une capacité de communication élevée qui leur permet d'autoréguler leur groupe de collègues et de s'opposer victorieusement à l'ingérence des chefs dans leurs rapports de travail. En revanche, ni les nouveaux ouvriers professionnels, ni les jeunes O.S., ni les femmes en usine et au bureau, ni les travailleurs étrangers, ni même les agents techniques n'arrivent à constituer entre eux de fortes relations professionnelles et collectives. En conséquence, leur position dans l'entreprise est celle de la dépendance à l'égard de l'autorité officielle, beaucoup plus que dans les groupes précédents.

On peut tirer de ces constats deux idées fondamentales. Tout d'abord, il n'y a de conscience collective que si les gens sont capables d'entretenir entre eux des échanges fournis, même si les modalités de ces relations humaines varient en fonction des conditionnements concrets qui pèsent sur les occasions de rencontre et sur la façon dont les gens se considèrent les uns les autres. Ensuite, il n'y a de collectivité que si le groupe peut tirer de sa position socio-professionnelle les moyens de s'opposer à la domination qui pèse sur lui.

Un groupe social n'a donc les moyens de s'affirmer que s'il possède une culture propre permettant à ses membres d'arriver à un certain degré de compréhension mutuelle. Plus profondément, il faudrait analyser cette culture comme le répertoire et la valorisation des comportements qui permettent de s'opposer à la domination dans la situation concrète du travail. Les valeurs de la solidarité, de la camaraderie et aussi du

métier permettent ainsi pour le groupe ouvrier, soumis dans sa majorité aux effets dégradants du travail simplifié, et pour une minorité encore en possession du travail qualifié, d'arriver à se constituer une identité collective de type grégaire, souvent orientée par des leaders.

Les concepts de classe et d'aliénation ont pour intérêt principal d'associer la situation sociale où un groupe humain subit l'exploitation et la lutte collective qu'il entreprend pour se libérer de cette exploitation. Mais la lutte effective, le passage à l'action suppose une forme déjà élaborée de conscience de classe et celle-ci n'apparaît que si une culture commune permet au groupe d'atteindre une identité collective. Le problème de l'accès à l'identité par le moyen d'une culture commune est donc la clé du passage à l'action d'une couche ou d'une classe sociale au moins autant que la contrainte exercée par l'exploitation qu'elle subit.

Or, il semble bien que le phénomène de crise d'identité collective, caractéristique de groupes sociaux, qui ne trouvent pas les moyens de se constituer en collectivité agissante, tout en éprouvant incontestablement des oppressions multiples, soit en fait lié à l'impossibilité de se constituer une culture, des valeurs et des croyances communes. Parler des jeunes, des femmes, des minorités ethniques, etc., ce n'est évidemment pas parler de classes homogènes, mais c'est désigner les espaces sociaux d'élaboration progressive de nouvelles formes de conscience de classe. S'il n'y a pas de changement de structures sociales sans modification des mentalités et des cultures, il n'y a pas non plus de transformation des cultures sans mise en cause des

structures. La culture est ainsi au centre de l'action révolutionnaire car elle conditionne les possibilités de communication, d'opposition et d'identité qui sont nécessaires au passage à la lutte. Parler de révolution culturelle c'est bien reconnaître ce rôle fondamental du changement culturel dans la nécessaire édification d'identités collectives, pour la mise en question des anciennes structures sociales et pour la transformation des sociétés.

Cette analyse entraîne deux catégories de conséquences auxquelles le mouvement révolutionnaire doit prêter la plus grande attention :

— la domination idéologique du capitalisme a réussi à briser les formes de communication, le langage commun, la culture à travers lesquels peut s'élaborer et se développer une conscience de classe ;

— il n'y a pas de culture qui n'assume et ne traduise les formes réelles de la vie quotidienne, notamment au travail.

De ces deux conséquences, le mouvement révolutionnaire doit savoir dégager les conclusions qui s'imposent aussi bien pour préparer la mobilisation populaire que pour orienter le projet socialiste.

B) Préparer une mobilisation populaire

L'offensive sur le terrain idéologique est aujourd'hui décisive : il faut desserrer le verrouillage que le

capitalisme impose à l'équilibre social en le faisant passer pour acceptable. Il a utilisé à cet effet les moyens de pression idéologique les plus modernes : il faut faire face.

Cette offensive ne peut être un prêche tous azimuts. Elle doit aider tous ceux qui n'ont plus de véritable langage, plus de culture commune à s'exprimer et à se comprendre

Les militants révolutionnaires ne chercheront pas à plaquer leur culture militante sur des préoccupations quotidiennes qui lui sont étrangères, mais à bien comprendre pour les traduire correctement les malaises et les espérances que vivent, distinctement, les différents milieux et les différentes couches sociales.

Les OS, les professionnels, les techniciens, les employés, les cadres ne vivent pas de la même manière leur rapport au travail, leur rapport à la hiérarchie, leur rapport aux autres. Bien loin de suivre comme le fait le PCF, leur sensibilité la plus immédiate, il faut découvrir le point le plus durement ressenti de leur situation de classe, qui diffère dans chaque cas, et en faire la base de départ d'une prise de conscience dépassant les antagonismes secondaires.

Un très grand nombre de femmes portent en elles, souvent secrètement, l'inquiétude la plus profonde sur leur sort. Vouées aux maternités pas toujours désirées, réduites au rôle de main-d'œuvre d'appoint, compensant dans la vie de famille une vie de travail sans espérance et sans attrait au point qu'elles sont peu tenues par l'action militante : elles aussi doivent se reconnaître dans le langage et l'action des militants révolutionnaires.

Les jeunes vivent sous la forme d'une crise collective le rejet qu'ils subissent de la part de la société des adultes. Autant il n'y a pas de concessions politiques à faire à cet ensemble transitoire et sans signification de classe qu'est la jeunesse, autant la culture jeune qui se crée sous nos yeux appelle la prise en charge et l'expression politique.

La lutte des minorités dites ethniques ou nationales correspond très évidemment et plus nettement encore que toutes les autres, à la recherche d'une identité collective. C'est en tant que telle qu'elle doit être assumée par le mouvement révolutionnaire, et pas seulement comme une exigence de décentralisation.

C) Le socialisme et l'idéologie

S'il y a un corps de doctrine, un début de théorie politique révolutionnaire, il n'y a pas d'idéologie ou de culture prolétarienne. Trotsky sur ce point était parfaitement net et son argumentation tient toujours.

Un pouvoir populaire au service des forces socialistes n'aura donc pas à substituer une culture à une autre, mais à favoriser l'émergence d'une culture nouvelle.

Dans cette optique, le pouvoir populaire devra être à l'écoute, non seulement des besoins mais aussi des désirs qui ne sont pas immédiatement exprimés ou acceptés, sur le plan des relations inter-humaines com-

me sur celui des relations des hommes à leur milieu (droit à l'imaginaire).

Il le fera en tenant le plus grand compte de ce besoin d'épanouissement, de cette nécessité pour chaque individu et pour chaque groupe social de s'exprimer pleinement en se découvrant particulier, différent des autres. Le pouvoir socialiste respectera ce qu'Henri Lefèvre a appelé « le droit à la différence ».

A l'école, cela veut dire que l'initiation à la langue et à l'histoire doit se faire à travers l'expérience vécue de chaque région et de chaque milieu social. D'une manière plus générale, l'initiation à toutes les disciplines doit se faire à partir de leur rapport avec la vie sociale et économique, et non dans l'isolement et l'abstraction où se complaît l'université actuelle.

Dans l'information, cela veut dire qu'il faut multiplier les occasions de donner la parole à tout ce qui est représentatif d'une expression ou d'une action collective. Au-delà des problèmes d'objectivité, de liberté de l'information et de déontologie de la presse, cette capacité de moyens d'information à être le support d'une véritable communication, doit être un objectif essentiel.

Enfin, les formes mêmes de la vie démocratique doivent permettre de donner la parole à tous ceux qui l'ont perdue. Ainsi les régions minoritaires, sur le plan linguistique ou ethnique, trouveront dans un statut politique adapté la possibilité d'exprimer leur propre homogénéité. Ainsi l'élaboration du plan se fera en consultant toutes les structures représentatives des groupes sociaux de quelque nature qu'ils soient.

Ainsi la démocratie socialiste n'aura pas pour objet de couler chacun dans un moule uniforme, mais au contraire, respectant le pluralisme et les diversités, de reconnaître à chacun la signification particulière de son destin.